

“ publics de Mais comme votre soumission est la même que celle d'une
 “ autre maison, ils m'écrivent pour me demander à qui l'on doit donner le contrat.
 “ Je vous écris aujourd'hui pour savoir ce que vous avez l'intention de faire pour
 “ moi en cette matière. J'attendrai votre réponse.

“ *Business is business, as you know.*”

Et a demandé si c'est l'intention du gouvernement de prendre des mesures pour que l'auteur de cette lettre soit poursuivi en vertu des dispositions du paragraphe f de l'article 133 du Code Criminel qui se lit comme suit :—

“ Est coupable d'un acte criminel et passible d'une amende de cent piastres
 “ au moins et de mille piastres au plus, et d'un emprisonnement de pas plus d'un
 “ an et de pas moins d'un mois, et, à défaut de paiement de l'amende, d'un empri-
 “ sonnement ultérieur de six mois au plus, tout individu qui, sous prétexte ou
 “ ou parce qu'il a de l'influence auprès du gouvernement, ou auprès d'un ministre
 “ ou fonctionnaire du gouvernement, demande, exige ou reçoit d'une personne
 “ quelque compensation, honoraire ou récompense, pour lui obtenir du gouverne-
 “ ment le paiement intégral ou partiel d'une réclamation, ou pour lui procurer ou
 “ faciliter sa nomination ou celle d'une autre personne à une charge, place ou em-
 “ ploi, ou pour lui procurer ou faciliter l'obtention, pour lui-même ou pour une
 “ autre personne, d'une concession, location, ou autre avantage du gouvernement.”

Débat.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à demain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné à demain, à trois heures de l'après-midi.